

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 5 avril 2014 à 9h

**Présents** : Roland PY, Sylvie BATICLE, Luc VILLERMIN, Marlène LEROYER, Jean-Michel BARONI, Brigitte MEURGER, Eunice TRAJKOVIC, Jordan BETHMONT, Patrice SAUBATTE, Jack AUZANNET, Jean-Yves TROTTIER, Sophie DA SILVA, Justine LEOBON, Guy LUBACZEWSKI, Michèle GRENEAU, Estelle-Sarah BULLE, Jean-François COCHET

**Pouvoirs** : Nicolas MELOT à Sophie DA SILVA et Marta CASQUEIRO à Eunice TRAJKOVIC

**Assesseurs** : Jordan Bethmont et Sophie DA SILVA

**Secrétaire de séance** : Justine LEOBON

### Délibération n° 2014/01 Election du Maire

Nombre de votants : 19

Nombre de voix pour Roland PY : 17

Nombre de bulletin blanc : 2

M. Roland PY est élu Maire de la commune de Fontenay-en-Parisis à la majorité des suffrages exprimés.

### Délibération n° 2014/02 Détermination du nombre d'adjoints

M. le Maire propose l'élection de 5 adjoints.

Vote à main levée du nombre d'adjoints : Pour : 18 ; Blanc : 1

Le nombre de 5 adjoints est approuvé.

### Délibération n° 2014/03 Election des adjoints et conseiller délégué

La liste des adjoints proposés est la suivante : (Vote à bulletin secret)

1<sup>er</sup> adjoint : Jean-Michel BARONI

2<sup>ème</sup> adjoint : Sylvie BATICLE

3<sup>ème</sup> adjoint : Luc VILLERMIN

4<sup>ème</sup> adjoint : Marlène LEROYER

5<sup>ème</sup> adjoint : Brigitte MEURGER

### Résultat

Nombre de votants : 19

Nombre de votants pour la liste proposée : 18

Nombre de bulletins blancs : 1

La liste des adjoints au maire proposée est élue à la majorité des suffrages exprimés.

### Election des délégués communautaires

Le conseil se poursuit avec l'élection des délégués communautaire (Représentant dans les syndicats), le scrutin est à bulletin secret pour les six syndicats.

#### Délibération n° 2014/04

- **SMGETVO** : 1 titulaire : Nicolas MELOT  
1 suppléant : Jordan BETHMONT

Nombre de votants : 19

Nombre de voix pour la liste : 16

Nombre de bulletins blancs : 3

Nicolas MELOT est élu représentant titulaire et Jordan BETHMONT représentant

#### Délibération n° 2014/05

- **SIAH** : 2 titulaires : Luc VILLERMIN et Sylvie BATICLE  
2 suppléants : Justine LEOBON et Jean Michel BARONI

Nombre de votants : 19

Nombre de voix pour la liste : 16

Nombre de bulletins blancs : 3

Luc VILLERMIN et Sylvie BATICLE sont élus représentants titulaires, Justine LEOBON et Jean Michel BARONI sont élus représentants suppléants

#### Délibération n° 2014/06

- **SIAA** : 2 titulaires : Jack AUZANNET et Brigitte MEURGER  
1 suppléant : Luc VILLERMIN

Nombre de votants : 19

Nombre de voix pour la liste : 16

Nombre de bulletins blancs : 3

Jack AUZANNET et Brigitte MEURGER sont élus représentants titulaires, Luc VILLERMIN est élu représentant suppléant

#### Délibération n° 2014/07

- **SIAEP** : 1 titulaire : Luc VILLERMIN  
1 suppléant : Justine LEOBON

Nombre de votants : 19

Nombre de voix pour la liste : 16

Nombre de bulletins blancs : 3

Luc VILLERMIN est élu représentant titulaire et Justine LEOBON est élu représentant suppléant

### Délibération n° 2014/08

- **SIGEIF** : 1 titulaire : Jack AUZANNET  
1 suppléant : Jean-Yves TROTTIER

Nombre de votants: 19

Nombre de voix pour la liste : 16

Nombre de bulletins blancs : 3

Jack AUZANNET est élu représentant titulaire et Jean-Yves TROTTIER est élu représentant suppléant

### Délibération n° 2014/09

- **CNAS** : 1 titulaire : Brigitte MEURGER

Nombre de votants : 19

Nombre de voix pour la liste : 16

Nombre de bulletins blancs : 3

Brigitte MEURGER est élue représentante

### Délibération n° 2014/10 Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS

Outre le Maire, le nombre d'élus au CCAS peut être compris entre 4 et 8.

Monsieur le Maire fixe le nombre d'élus à 7, ce qui est approuvé par le conseil municipal.

Il s'agit d'un scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

### Délibération n° 2014/11 Election des Représentants au CCAS

Deux listes sont proposées :

**Liste A** : Sylvie BATICLE, Brigitte MEURGER, Jean-Yves TROTTIER, Sophie DA SILVA, Justine LEOBON, Luc VILLERMIN et Jordan BETHMONT.

**Liste B** : Michèle GRENEAU, Jean-François COCHET et Estelle-Sarah BULLE

Nombre de votants : 19

Nombre de voix pour la liste A : 15

Nombre de voix pour la liste B : 3

Nul : 1

Résultat : 6 sièges pour la liste A et 1 siège pour la liste B

Le conseil d'administration du CCAS est composé de Sylvie BATICLE, Brigitte MEURGER, Jean-Yves TROTTIER, Sophie DA SILVA, Justine LEOBON, Luc VILLERMIN et Michèle GRENEAU.

**Délibération n° 2014/12 Election des membres du conseil d'administration de la caisse des Ecoles :**

Le vote se déroule à bulletin secret.

Liste A : Sylvie BATICLE

Liste B : Michèle GRENEAU

**Résultat :** 16 pour liste A et 2 pour la liste B, 1 nul

Sylvie BATICLE et Sophie DA SILVA sont élues au conseil d'administration de la caisse des écoles.

**Délibération n° 2014/13 Indemnités du Maire**

Maire : 37,89% de l'indice 1015 soit 1440,38 euros

**Délibération n° 2014/14 Indemnité des Adjoints et du Conseiller déléguée**

Adjoints et conseiller délégué: 14,51 % de l'indice 1015 soit 551,60 euros.

**Résultat**

Pour : 16

Abstention : 2

Absence : 1 (Estelle Sarah Bulle)

**Délibération n° 2014/15 Indemnité complémentaire pour élection**

Instaurer une indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires journalier pour l'année 2014. Il s'agit d'un coefficient multiplicateur compris entre 1 et 8. En l'absence de document indiquant les précédentes indemnités. Il est proposé le coefficient multiplicateur de 4.

**Résultat**

Pour : 18 et 1 absente

L'indemnité complémentaire pour élection est approuvée.

**Délibération n° 2014/15 bis Indemnité du receveur municipal**

L'indemnité du receveur municipal pour l'année 2013 avec effet rétroactif est évaluée à 513,12 euros

**Résultat**

Pour : 18 et 1 absente

L'indemnité du receveur municipal est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Aucunes questions diverses.

La séance est levée.